



## La Plateforme Bruxelloise pour la Santé Mentale engage un·e

# Médiateur·rice en santé mentale (CDI à temps partiel, 19h/semaine)

La Plateforme Bruxelloise pour la Santé Mentale rassemble et soutient les acteurs impliqués dans le domaine de la santé mentale à Bruxelles. Nous cherchons à recruter un·e médiateur·rice en santé mentale afin de renforcer notre mission au service des usagers et des institutions partenaires.

Conformément à l'Arrêté Royal du 10 juillet 1990, les plateformes de concertation en santé mentale ont pour missions :

- **Organiser la fonction de médiation** pour les plaintes liées à l'exercice des droits des patients au sein des hôpitaux psychiatriques, des maisons de soins psychiatriques et des initiatives d'habitations protégées.
- **Développer la concertation** entre les institutions et services impliqués dans les soins de santé mentale afin de mieux répondre aux besoins de la population et d'améliorer la qualité des soins.
- **Rendre compte des activités** et des recommandations aux autorités compétentes.

### Partie 1 - Description de la fonction

Dans ce contexte, le·la médiateur·rice sera chargé·e de :

- Assurer des permanences dans les institutions partenaires de la Plateforme ;
- Collaborer étroitement avec les usagers, les familles, les médecins et le personnel soignant ;
- Informer sur les droits des patients et le rôle de la médiation ;
- Favoriser la communication proactive pour prévenir les plaintes ;
- Recueillir, analyser et traiter les plaintes des usagers concernant les institutions ou les prestataires de soins ;
- Appliquer les méthodologies spécifiques à la médiation ;
- Rédiger des rapports annuels détaillés, accompagnés de recommandations pour les autorités compétentes.

### Partie 2 - Profil recherché

**Compétences indispensables :**

- Maîtrise parfaite du français et du néerlandais, à l'oral et à l'écrit ;
- Diplôme de l'enseignement supérieur (sciences humaines ou domaine connexe) ;
- Formation certifiante en médiation (ou engagement à suivre une telle formation) ;
- Sensibilité aux problématiques de santé mentale ;
- Connaissance approfondie de la législation relative aux droits des patients ;
- Compétences en communication, rédaction et analyse ;
- Capacité à travailler de manière autonome et proactive ;
- Flexibilité horaire ponctuelle.



### Atouts supplémentaires :

- Formation en intervention systémique ;
- Expérience en animation ou gestion de groupe.

### Partie 3 - Conditions contractuelles

- Temps partiel : 19h/semaine (horaires à convenir).
- Contrat à durée indéterminée (CDI).
- Rémunération conforme aux barèmes sectoriels et à l'expérience.
- Lieu de travail : Bruxelles, avec déplacements dans les institutions partenaires.
- Date d'entrée en fonction souhaitée : Février 2025.

### Partie 4 - Procédure pour postuler

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à envoyer par email avant le 31 janvier 2025 à :

Monsieur Luc Detavernier  
Directeur de la Plateforme Bruxelloise pour la Santé Mentale  
**info@platformbxl.brussels**

Pour toute question ou demande d'information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter via l'adresse email ci-dessus.